



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

femmes

Question écrite n° 17666

Texte de la question

Mme Ségolène Neuville attire l'attention de Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur la décision prise par la FIFA d'autoriser le port du hijab sur les terrains de foot pour les matchs féminins. Cette prise de position de la FIFA est surprenante d'autant que cette dernière semble se soumettre à une décision prise de façon unilatérale. Cette décision pose donc la question du respect de la laïcité dans le sport. Cette question se pose de façon de plus en plus criante que de nombreuses instances internationales rompent la neutralité de mise en permettant l'expression de la foi dans les pratiques sportives. La FIFA n'hésitant pas à donner les adresses pour l'achat de foulards agréés. En France, certaines universités et sections de STAPS se trouvent confrontées à des situations semblables. Aussi, elle souhaite qu'elle puisse indiquer ce qu'elle entend faire pour interdire ces pratiques et faire respecter la laïcité dans le sport sur notre territoire mais aussi dans les instances internationales.

Texte de la réponse

La position du Gouvernement est claire : on ne porte pas de voile pour faire du sport. Un terrain de football, un stade, un gymnase, un dojo ne sont pas des lieux d'expression politique ou religieuse. Ce sont des lieux de neutralité où doivent primer les valeurs du sport : l'égalité, la fraternité, l'impartialité, l'apprentissage du respect de l'arbitre, de soi-même et de celui d'autrui. Il appartient donc au mouvement sportif français de faire en sorte que les règlements respectent ces valeurs, tout en garantissant l'absence de discrimination et une stricte égalité hommes-femmes. En effet, nul ne doit être écarté de la pratique sportive en raison de ses opinions religieuses ou politiques. Le sport est un formidable levier d'intégration, de lutte contre l'échec scolaire, d'émancipation et de réduction des inégalités sociales et culturelles. Le Gouvernement et l'ensemble des acteurs du monde sportif restent vigilants, mobilisés et déterminés à empêcher que le sport ne devienne un lieu de tensions, de sexisme ou d'exclusion.

Données clés

Auteur : [Mme Ségolène Neuville](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (3^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17666

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 février 2013](#), page 1257

Réponse publiée au JO le : [9 avril 2013](#), page 3951